

PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTE-NEUVIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2020-2021 TENUE LE 21 MAI 2020, À COMPTER DE 9H00 PAR WEBEX

Sont présents :

- M. le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin
- M^e Serge Bernier, vice-président
- M^e Catherine Claveau, vice-présidente
- M^e Maria Giustina Corsi
- M^e Louis-Paul Héту
- M^e Stéphanie Lisa Roberts
- M^e Régis Boisvert
- M^e Audrey Gagnon
- M^e Isabelle Cloutier
- M^e Normand Auclair
- M^e Isabelle Blouin
- M. Pierre Delisle
- M^{me} Hasnaa Kadiri
- M^{me} Diane Sicard-Guindon
- M. Bruno Simard

Est absente :

- M^e Sophia Rossi Lanthier

Sont invités :

- M^e Myralie Roussin, administratrice élue
- M^e Julien Beaulieu, administrateur élu
- M^e Jocelyne Tremblay, directrice de l'École du Barreau du Québec (point 2.4.1)
- M^e Christiane Brizard (point 2.4.1)

Autres participants :

- M^e Lise Tremblay, directrice générale
- M. Ali Pacha, chef de cabinet
- M^e André-Philippe Mallette, secrétaire adjoint de l'Ordre

Secrétaire de la séance :

- M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre

1. MOT DE BIENVENUE

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d'administration.

Il souhaite la bienvenue à M^{es} Myralie Roussin et Julien Beaulieu qui ont été élus à titre d'administrateurs au Barreau du Québec.

Il félicite M^e Stéphanie Lisa Roberts pour sa réélection au Conseil d'administration.

Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'administration.

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour proposé.

Les membres du Conseil d'administration adoptent l'ordre du jour proposé.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 1.3 RAPPORT DU BÂTONNIER
- 1.4 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 2. DOSSIERS STRATÉGIQUES
 - 2.1 RÉFORME DES TARIFS DE L'AIDE JURIDIQUE
 - 2.2 SUIVI DE LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
 - 2.3 JUSTICE DANS LE NORD ET TABLE SOCIOJUDICIAIRE
 - 2.3.1 PLAN D'ACTION - PRIORITÉS DU COMITÉ SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE (COUR ITINÉRANTE) CÔTE-NORD
 - 2.3.2 SITUATION AU NUNAVIK
 - 2.4 RÉFORME DU PROGRAMME DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC
 - 2.4.1 RAPPORT D'ÉTAPE
 - 2.5 CAIJ
 - 2.6 BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE DES AVOCATS
 - 2.6.1 ESPACE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE - STATISTIQUES
 - 2.7 AVENIR DE LA PROFESSION
 - 2.7.1 RAPPORT D'ÉTAPE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ARTICLE 128 DE LA LOI SUR LE BARREAU
- 3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP

- 3.1 RAPPORT DU SECrÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 3.2 PROJET DE LOI C-7 AIDE MÉDICALE À MOURIR
 - 4. GOUVERNANCE
 - 4.1 RÉVISION DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES
 - 4.2 UTILISATION DU TITRE DE BÂTONNIER PAR LES BÂTONNIERS DE SECTION
 - 4.3 GUIDE SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ADMINISTRATEURS
 - 5. PROTECTION DU PUBLIC
 - 5.1 RADIATIONS ADMINISTRATIVES
 - 6. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS
 - 6.1 SUIVI DU PROJET D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES
 - 7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS
 - 7.1 NOMINATION DU COMITÉ MÉDAILLE ET MÉRITES
 - 7.2 FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE - STATISTIQUES SUR LES FORMATIONS GRATUITES
 - 7.3 INSCRIPTION ANNUELLE - BILAN
 - 7.4 CLINIQUE JURIDIQUE COVID-19 - STATISTIQUES
 - 7.5 NOMINATION AU CA DE JUSTICE PRO BONO
 - 7.6 NOMINATION NOUVEAUX MEMBRES - CONSEIL DE DISCIPLINE
 - 8. VARIA
 - 9. DOCUMENTATION POUR INFORMATION
 - 9.1 TABLEAU - EXERCICE ILLÉGAL
 - 9.2 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION
 - 9.3 RAPPORTS FINANCIERS
 - 9.4 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE VIRTUELLE DU 15 MAI 2020
 - 9.5 TABLEAU DE SUIVIS DES INTERVENTIONS JUDICIAIRES DU BARREAU DU QUÉBEC
 - 9.6 JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA EN DATE DU 23 AVRIL 2020 (F. LAPIERRE)
 - 9.7 CALENDRIER 2020-2021
 - 9.8 JUGEMENT - SARTO LANDRY
 - 9.9 L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ EN TEMPS DE CRISE
 - 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 9, 16, 29 AVRIL 2020 ET 4 MAI 2020
-

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance des procès-verbaux des séances des 9, 16, 29 avril 2020 et 4 mai 2020.

Ils adoptent les procès-verbaux des 9, 29 avril (courriel 32), 29 avril (courriel 33) et 4 mai 2020 sans correction.

Ils adoptent le procès-verbal du 16 avril 2020 avec corrections.

Les membres du Conseil d'administration adoptent la liste des documents de la séance du 12 mars 2020 à être rendus publics sans correction.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 16 avril 2020 avec corrections;

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances des 9, 29 avril 2020 (téléphonique et courriel) et 4 mai 2020 sans correction;

D'APPROUVER la liste des documents de la séance du 12 mars à être rendus publics.

1.3 RAPPORT DU BÂTONNIER

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin présente le rapport du bâtonnier qui inclut les principales rencontres et discussions tenues dans les dernières semaines.

Il invite les membres à lui poser des questions. Les questions soulevées par les membres sont traitées dans le cadre du point 2 de l'ordre du jour.

1.4 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Inf : M^e Lise Tremblay avise qu'en raison de la situation actuelle, elle ne dépose pas son rapport à la présente séance. Elle confirme que la cellule de crise et la table des directeurs se réunissent sur une base quotidienne pour gérer les urgences.

Monsieur le bâtonnier Grondin salue le travail de la directrice générale et de toute l'équipe du Barreau du Québec depuis la déclaration d'urgence sanitaire.

2. DOSSIERS STRATÉGIQUES

2.1 RÉFORME DES TARIFS DE L'AIDE JURIDIQUE

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin fait le suivi de ce dossier.





2.2 SUIVI DE LA MODERNISATION DE LA JUSTICE

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin souligne de belles avancées en matière de modernisation de la justice depuis le début de la pandémie.

En réponse à une question d'un membre, il souligne que les procès virtuels tenus jusqu'à maintenant ont été couronnés de succès. Il comprend que les auditions tenues par un moyen virtuel peuvent présenter certains défis (comme des témoins qui se font remettre des notes par un tiers durant leur témoignage), mais qu'il faut présumer de la bonne foi des parties, témoins et avocats. Il n'y a pas de solution facile pour répondre à ce défi.

Un membre souligne que dans le district de Québec, le juge rend une ordonnance en début d'audition afin d'interdire de tels échanges durant les auditions.

Monsieur le bâtonnier Grondin continue sur les dernières avancées technologiques. Les tribunaux judiciaires utilisent la plateforme *WebRTC* pour les auditions et la plateforme *Microsoft Teams* pour les conférences de règlement à l'amiable. À la demande des juges en chef, il a approché les bâtonniers de section afin de leur demander, en collaboration avec le juge coordonnateur siégeant dans leur district, d'organiser des formations sur l'utilisation de ces plateformes.

Il s'attend à ce que ces plateformes ne soient plus utilisées d'ici deux ans. Une plateforme répondant davantage à la réalité judiciaire serait priorisée.

Il participera à une téléconférence avec le ministère de la Justice et les juges en chef à 14h. Il effectuera un suivi sur ces discussions avec les membres. Il croit que cela pourrait concerner la réouverture des tribunaux judiciaires.

Un membre avise que le palais de justice de Québec est prêt pour la réouverture.

Un autre membre souligne qu'à Montréal, on demande d'identifier les dossiers prioritaires et urgents à être traités. Les autres dossiers seraient remis à l'automne.

Monsieur le bâtonnier Grondin informera les membres du suivi de ce dossier.

2.3 JUSTICE DANS LE NORD ET TABLE SOCIOJUDICIAIRE

2.3.1 PLAN D'ACTION - PRIORITÉS DU COMITÉ SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE (COUR ITINÉRANTE) CÔTE-NORD

Inf : M^{es} Régis Boisvert et Julien Beaulieu sortent de la salle des délibérations pour ce point.

M^e Isabelle Blouin, membre du Comité, discute du plan d'action. Elle souligne que ce plan d'action a été établi en collaboration avec tous les membres du comité. Il s'agit du premier jalon des travaux du comité.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 13 mai 2020 de M^e Fanie Pelletier, conseillère à l'équité, SOAJ;

D'ADOPTER le plan de travail du Comité de justice - Cour itinérante Côte-Nord incluant les solutions préconisées :

1. Investir dans l'aménagement de lieux de justice adéquats :
 - Appuyer les demandes des communautés d'investissements dans les infrastructures de justice;
 - Obtenir un estimé des coûts pour l'aménagement de locaux à Matimekush;
2. Financer la création ou le renforcement des comités de justice, par l'ajout d'au moins deux personnes salariées pour soutenir les travaux du comité de justice pour Kawawachikamach et Matimekush;
3. Obtenir l'engagement du DPCP de se déplacer dans chacune des communautés une semaine avant chaque terme de cour afin de pouvoir préparer adéquatement les plaignants;
4. Créer des postes d'interprètes salariés à temps plein pour toutes les communautés, de tels postes pouvant inclure les tâches d'agents de liaison autochtones;
5. Accéder à un avocat :
 - Aplanir les difficultés bureaucratiques au niveau de l'émission des mandats d'aide juridique et bonifier les tarifs;
 - Soutenir les avocats désirant se déplacer à la Cour itinérante;
 - Soutenir le recrutement des avocats en région;
6. Créer des postes d'intervenants CAVAC dans les communautés qui n'en ont pas;
7. Investir dans les moyens technologiques (ex. : internet haute vitesse) pour permettre notamment la tenue des enquêtes sur remise en liberté par visioconférence.

2.3.2 SITUATION AU NUNAVIK

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point qui soulève certaines problématiques présentes en matière de justice au Nunavik.

Monsieur le bâtonnier Grondin souligne qu'il étudiera les démarches potentielles à cet égard afin de proposer au Conseil d'administration une intervention.

2.4 RÉFORME DU PROGRAMME DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

2.4.1 RAPPORT D'ÉTAPE

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin souhaite la bienvenue à M^e Jocelyne Tremblay, directrice générale de l'École du Barreau, et M^e Christiane Brizard.

[Redacted text block]

2.5 CAIJ

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin note qu'il est possible qu'une Assemblée générale extraordinaire soit convoquée comme la dernière année afin d'adopter la cotisation du CAIJ. En effet, les travaux du comité des partenaires visant à évaluer la prochaine cotisation sont suspendus en raison de la situation actuelle.

2.6 BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE DES AVOCATS

2.6.1 ESPACE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE - STATISTIQUES

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin rappelle la publication des capsules vidéos de témoignages de membres sur le sujet. Il souligne que les statistiques de visionnement sont bonnes.

Il affirme qu'il s'agit d'une bonne première étape afin de démystifier cet enjeu, mais que plusieurs autres démarches devront être entreprises pour améliorer le bien-être psychologique des membres. Ce dossier en est un de longue haleine. On doit continuer d'aborder et d'étudier cet enjeu. Il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer la situation.

Il demande aux membres du Conseil d'administration de formuler leurs commentaires sur le sujet.

Relativement au commentaire d'une membre sur le taux d'ouverture du courriel et le nombre de visionnements des capsules, il confirme que ces statistiques sont bonnes dans le contexte.

Une membre du groupe de travail sur le bien-être psychologique rappelle que l'objectif de cette première mesure est de déstigmatiser la problématique. Elle confirme avoir eu plusieurs échos positifs de cette démarche. Il s'agit évidemment d'une première étape qui devra être suivie par d'autres mesures visant à améliorer le bien-être psychologique des avocats.

Plusieurs membres souhaitent que ce groupe de travail soit pérennisé afin de continuer les travaux dans le futur et que l'intervention du Barreau dans ce dossier soit continue et non ponctuelle.

Monsieur le bâtonnier Grondin suggère qu'une prochaine rencontre soit fixée au début de l'automne pour faire le suivi des travaux.

2.7 AVENIR DE LA PROFESSION

2.7.1 RAPPORT D'ÉTAPE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ARTICLE 128 DE LA LOI SUR LE BARREAU

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du rapport d'étape déposée par le sous-groupe de travail sur l'article 128 de la *Loi sur le Barreau*.

[REDACTED]



3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP

3.1 RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Inf : Les membres prennent connaissance du rapport du Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques (SOAJ).

M^e Sylvie Champagne explique le fonctionnement des prises de position au Barreau du Québec au bénéfice des nouveaux membres élus.

3.2 PROJET DE LOI C-7 AIDE MÉDICALE À MOURIR

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

M^e Sylvie Champagne résume le projet de loi et la position proposée par le groupe de travail. Elle rappelle que le projet de loi vise à répondre au jugement rendu par la Cour supérieure dans l'affaire *Truchon c. Procureur général du Canada*, 2019 QCCS 3792.

Les membres sont en accord avec le projet de mémoire soumis par le groupe de travail en réponse au projet de loi C-7.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 14 mai 2020 préparé par M^e Ana Victoria Aguerre, avocate au Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques;

D'ADOPTER le mémoire sur le projet de loi C-7;

DE SOUMETTRE au Comité permanent parlementaire responsable (à être déterminé) concernant le projet de loi C-7.

4. GOUVERNANCE

4.1 RÉVISION DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

Dans les circonstances actuelles, il est décidé de reporter ce dossier à plus tard.

4.2 UTILISATION DU TITRE DE BÂTONNIER PAR LES BÂTONNIERS DE SECTION

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

Madame la vice-présidente Catherine Claveau et M^e Sylvie Champagne présentent le mandat confié au Comité de gouvernance et d'éthique, soit la révision de l'utilisation du titre de bâtonnier par les bâtonniers de section en exercice.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

4.3 GUIDE SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ADMINISTRATEURS

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

Madame la vice-présidente Catherine Claveau résume l'objectif du Guide, soit de regrouper l'ensemble des normes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs du Barreau du Québec au sein d'un même guide.

Les membres sont en accord avec l'adoption du Guide.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le projet de Guide sur les normes d'éthique et de déontologie pour les administrateurs préparé par le Comité de gouvernance et d'éthique;

D'ADOPTER le Guide sur les normes d'éthique et de déontologie pour les administrateurs.

5. PROTECTION DU PUBLIC

5.1 RADIATIONS ADMINISTRATIVES

Inf : Ce sujet n'est pas traité à cette séance du Conseil d'administration.

6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS

6.1 SUIVI DU PROJET D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.



Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec cette recommandation.

7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS

7.1 NOMINATION DU COMITÉ MÉDAILLE ET MÉRITES

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin souligne que le Conseil d'administration doit nommer les membres du Comité d'attribution.

Il affirme ne pas avoir reçu beaucoup de candidatures pour la Médaille et les Mérites pour le moment.

Une membre souligne le manque de diversité sur le Comité de nomination Médailles et Mérites.

Monsieur le bâtonnier Grondin explique que le Comité de nomination est toujours historiquement composé du bâtonnier ou de la bâtonnière en fonction, des vice-présidents et de la présidente du Comité des femmes dans la profession.

Madame la vice-présidente Catherine Claveau ajoute que la grille d'évaluation des prix tient en compte l'importance de la représentativité ethnoculturelle.

Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec la nomination des membres du Comité de nomination.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 13 mai 2020 préparé par M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice au Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques;

DE NOMMER au Comité de nomination Médaille et Mérites, les personnes suivantes :

- Le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin;
- La vice-présidente Catherine Claveau;
- Le vice-président Serge Bernier;
- M^e Céline Plante, présidente du Groupe d'experts sur les femmes dans la profession;
- M^e Sylvie Champagne, secrétaire du Comité.

7.2 FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE - STATISTIQUES SUR LES FORMATIONS GRATUITES

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée.

Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin félicite l'équipe de la Qualité de la profession pour le beau travail. Il ajoute que cette initiative est couronnée de succès.

Une membre demande si la gratuité des formations offertes par le Barreau du Québec continuera au-delà du 30 mai 2020. Elle suggère de prolonger cette offre d'un mois.

Les membres sont en accord avec la prolongation d'un mois de la gratuité de la formation continue obligatoire offerte par le Barreau du Québec.

7.3 INSCRIPTION ANNUELLE - BILAN

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

M^e Sylvie Champagne explique que plusieurs membres n'ont toujours pas rempli leur déclaration annuelle. Elle précise qu'en raison du contexte actuel, les membres ne seront pas radiés dès maintenant comme à l'habitude. Des approches seront faites auprès de ces membres afin qu'ils s'y conforment.

7.4 CLINIQUE JURIDIQUE COVID-19 - STATISTIQUES

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin confirme que la clinique juridique continue. Cette dernière est un grand succès et devrait poursuivre ses activités encore quelque temps. Selon lui, les citoyens qui consultent la clinique juridique seront certainement des clients de la future clinique juridique de l'École du Barreau du Québec.

M^{es} Sylvie Champagne et André-Philippe Mallette résument leur expérience dans le cadre de la clinique juridique.

Une membre se demande s'il ne faudrait pas davantage publiciser cette initiative.

7.5 NOMINATION AU CA DE JUSTICE PRO BONO

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point.

M^{es} Stéphanie Lisa Roberts et Louis-Paul Héту sortent de la salle des délibérations pour ce point.

Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec les nominations suggérées.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 20 mai 2020 préparé par monsieur Ali Pacha, chef de cabinet;

DE PROCÉDER à la nomination de M^e Audrey Létourneau et de M^e Anne-Marie Bélanger et de renouveler le mandat de M^e Rima Kayssi à titre de membres désignées par le Barreau du Québec au sein du conseil d'administration de Justice Pro Bono.

7.6 NOMINATION NOUVEAUX MEMBRES - CONSEIL DE DISCIPLINE

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation déposée pour ce point et sont d'accord avec la recommandation.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 20 mai 2020 préparé par monsieur Ali Pacha, chef de cabinet;

DE PROCÉDER à la nomination des membres suivants au Conseil de discipline dont leur mandat se terminera le 31 aout 2024 :

- M^e Patrick Naud-Cavion [REDACTED]
- M^e Amélie Lachance [REDACTED]

8. VARIA

Inf : Monsieur le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin remercie chaleureusement M^{es} Régis Boisvert et Louis-Paul Hétu dont les mandats prendront fin le 31 mai prochain.

9. DOCUMENTATION POUR INFORMATION

9.1 TABLEAU - EXERCICE ILLÉGAL

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.2 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION

Inf : Ce sujet n'est pas traité à cette séance du Conseil d'administration.

9.3 RAPPORTS FINANCIERS

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.4 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE VIRTUELLE DU 15 MAI 2020

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.5 TABLEAU DE SUIVIS DES INTERVENTIONS JUDICIAIRES DU BARREAU DU QUÉBEC

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.6 JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA EN DATE DU 23 AVRIL 2020 (F. LAPIERRE)

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.7 CALENDRIER 2020-2021

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Un membre demande si un Lac-à-l'épaule aura lieu. Monsieur le bâtonnier Grondin confirme que oui, mais la question est de déterminer si cela aura lieu en personne ou virtuellement.

9.8 JUGEMENT - SARTO LANDRY

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

9.9 L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ EN TEMPS DE CRISE

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Le Président,

La Secrétaire,

Paul-Matthieu Grondin
Bâtonnier du Québec

Sylvie Champagne
Secrétaire de l'Ordre